



Mots. Les langages du politique

103 | 2013

Le silence en politique

Derrière les mots du politique. *Le-pire-est-à-venir*, un marqueur temporel particulier dans le discours politique en Belgique

Beyond the diction of politics. Le-pire-est-à-venir (“the-worst-is-yet-to-come”): a special time marker in Belgian political discourse

Detrás de las palabras del político. Le-pire-est-à-venir (“lo-peor-esta-por-venir”), un marcador temporal particular en el discurso político en Bélgica

Grégory Piet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/21524>

DOI : 10.4000/mots.21524

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 16 décembre 2013

Pagination : 121-136

ISBN : 978-2-84788-527-9

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Grégory Piet, « Derrière les mots du politique. *Le-pire-est-à-venir*, un marqueur temporel particulier dans le discours politique en Belgique », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 103 | 2013, mis en ligne le 16 décembre 2015, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/21524> ; DOI : 10.4000/mots.21524

Grégory Piet

Derrière les mots du politique. *Le-pire-est-à-venir*, un marqueur temporel particulier dans le discours politique en Belgique

L'entrée dans l'étude du politique par l'analyse du discours et des arguments semble prendre de l'ampleur en sciences sociales. Cette approche paraît aujourd'hui d'autant plus vivifiante qu'elle lie la science politique et la construction du régime d'énonciation des discours. En science politique, que peut-on apprendre des arguments quant à leur rôle, usage et fonctionnalité dans ce que nous appellerons « les discours politiques produits par les acteurs politiques » ?

Le marqueur *le-pire-est-à-venir*¹, présent dans les discours politiques, nous occupera tout particulièrement. Quelle valeur peut-on accorder à cette forme particulière ? Est-ce un marqueur temporel mettant en exergue une certaine forme de progressivité, de limite temporelle ou une tension entre présent, passé et futur ? Que nous apprend-il sur l'activité discursive et argumentative des acteurs politiques ? N'a-t-il pas une fonction argumentative propre et ne positionne-t-il pas les acteurs politiques qui y recourent par rapport à une construction particulière de l'avenir ? Dans cette perspective, ce marqueur ne pourrait-il pas être compris comme un argument annonciateur d'une rupture temporelle, d'un changement, d'une bifurcation dans un dossier thématique ou d'une turbulence², d'un rebond argumentatif qui traduirait une période de

1. Dans cette note de recherche, *le-pire-est-à-venir* ne renvoie pas purement et simplement à la formule *le pire est à venir* mais, plus abstraitement, à une configuration argumentative qui peut s'exprimer de différentes façons. C'est ce que nous signalons par l'emploi des traits d'union et de l'italique.
2. Sur les notions de *bifurcation* et de *turbulence*, voir Abbott, 2001 ; Bessin et al., 2010 ; Chateauraynaud, 2012 ; Fischer, Gottweiss, 2012 ; Hughes, 1985 ; Piet, 2013.

Université de Liège (BE),
Département de science politique Spiral - Gouvernance et Société
gregory.piet@ulg.ac.be

réflexion sur la conditionnalité du « pire », sur la préparation à son adaptation, sur son anticipation sous la forme d'un catastrophisme éclairé (Dupuy, 2002) ou encore sur sa conjuration et son évitement? Enfin, en quoi *le-pire-est-à-venir* se distinguerait-il de l'évocation de l'« irréversibilité » ou de l'« urgence » dans un dispositif argumentatif?

Il convient, tout d'abord, de préciser ce que nous entendons par *discours politiques produits par les acteurs politiques, argumentation politique et marqueur temporel*. Premièrement, le caractère politique du discours se veut, dans cet article, restreint et défini par sa source et non par son contenu, sa portée ou encore ses effets (Le Bart, 1998). Deuxièmement, l'argumentation « politique » est comprise ici comme une forme de construction d'un raisonnement amenant à diffuser, à orienter une manière de penser et visant, le plus souvent, à convaincre un auditoire, un électorat, etc. (Amossy, Koren, 2010 ; Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1988). Troisièmement, le marqueur, au sens où nous l'entendons, est issu des travaux de Francis Chateauraynaud en sociologie argumentative et pragmatique. Il y est défini comme « une ressource analytique majeure pour repérer les changements de modes et la manière dont les acteurs requalifient leur régime de confrontation » (Chateauraynaud, 2012, p. 114). Le caractère « temporel » de ce marqueur est lui aussi important à prendre en considération, car il met à l'épreuve « la relation entre le passé, sous la forme des précédents, le présent, à travers des contraintes d'actualisation, et l'avenir, engagé sous différentes modalités, manifestant un horizon d'attente ou l'exploration de possibilités d'action » (*ibid.*, p. 115).

L'analyse de discours politiques amène également à fixer les limites de notre corpus de textes. Ce dernier repose sur les agendas politiques, parlementaires et gouvernementaux (Walgrave *et al.*, 2005) belges francophones depuis 1980³. Pour cette recherche, l'agenda politique étudié se compose des programmes politiques du Centre démocrate humaniste, ex-Parti social chrétien (CDH, ex-PSC), d'Ecolo, des Fédéralistes démocrates francophones (FDF), du Front national (FN), du Mouvement réformateur⁴ et du Parti socialiste (PS). L'agenda parlementaire comprend les questions et réponses parlementaires fédérales (Chambre et Sénat) tandis que l'agenda gouvernemental englobe les déclarations et accords gouvernementaux ainsi que les notes de politique générale.

Il s'agit, ensuite, de suivre ce marqueur. Cela implique un double regard méthodologique. La première étape vise à lui associer un répertoire de mots et d'expressions relativement solide et englobant afin de ne négliger aucune

3. Notre corpus se compose de 416 textes (soit 20 132 228 signes – espaces compris –, et 3 050 824 mots).

4. MR, coalition comptant l'ancien Parti libéral réformateur (PLR), les FDF (suivant les périodes électorales), le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) et le Partei für Freiheit und Fortschritt (PFF).

occurrence et aucun rapprochement avec d'autres mots, concepts, etc. La seconde étape consiste à s'appuyer sur un outil méthodologique (informatique) et une approche théorique par les bifurcations et les turbulences permettant d'explorer le corpus à partir du marqueur préalablement constitué. Nous nous sommes donc servi du logiciel Prospéro (Chateauraynaud, 2003). Ce dernier permet de suivre, notamment, des « êtres-fictifs » – « entités complexes formées de plusieurs représentants [et répertoires], dont la composition est sous le contrôle de l'utilisateur » (*ibid.*, p. 215)⁵ –, des marqueurs temporels, des acteurs et d'identifier l'évolution temporelle des bifurcations au sein de mêmes énoncés (définis, ici, comme une phrase). Nous définissons les bifurcations comme « des configurations dans lesquelles des événements contingents, des perturbations légères peuvent être la source de réorientations importantes dans les trajectoires individuelles ou les processus collectifs » (Bessin *et al.*, 2010, p. 9). A contrario, les turbulences ne produisent pas de réorientations ou de changements de trajectoires, et cela malgré la survenance d'événements ou de perturbations conjoncturelles (Piet, 2013).

Il reste, enfin, à présenter la constitution du marqueur *le-pire-est-à-venir*. Il se compose d'un répertoire de plus de 450 mots et expressions tels que : *avec des conséquences dramatiques, de plus en plus alarmant, de pire en pire, pire encore*, etc. Ce répertoire qualifie le marqueur et permet de le suivre dans le corpus (annexe, fig. 1). Prospéro propose alors de classer les mots du répertoire en éléments présents et absents dans le corpus (fig. 1) et donne la possibilité, pour chaque mot, d'accéder directement aux énoncés au sein desquels il est identifié. À partir du marqueur « Le-pire-est-devant-nous » développé par Francis Chateauraynaud (2012), nous en avons donc construit un nouveau, complété et enrichi de nouveaux mots et expressions.

Dans quel contexte politique belge le marqueur *le-pire-est-à-venir* se déploie-t-il ?

Lorsque nous regardons comment se déploie l'usage du marqueur au sein des programmes politiques des cinq partis les plus importants dans le paysage politique belge francophone depuis les années quatre-vingt (PS, CDH, MR, FDF, Ecolo) et d'un sixième parti (FN), il est intéressant de constater que tous ne l'utilisent pas avec la même intensité. À titre indicatif (annexe, fig. 2), nous relevons une rareté du marqueur dans les programmes du FN (2 occurrences), du FDF (5) et du MR (7), une certaine présence dans les programmes du PS (14) et du CDH (14) ainsi qu'une forte présence chez Ecolo (71). Toutefois, même si la

5. Cette notion sera illustrée dans la suite de l'étude par le cas de « l'être-fictif-changement-climatique ».

mobilisation de ce marqueur varie légèrement d'une élection à une autre, sa répétition et ses occurrences ne sont pas assez significatives pour montrer une tendance forte au changement ou à la rupture temporelle. Les périodes électorales en Belgique ne sont donc pas assimilables à des bifurcations, et si elles l'étaient, la bifurcation ne serait pas identifiable grâce à ce marqueur temporel.

Il importe dès lors, d'une part, d'analyser de manière qualitative comment se déploie le marqueur par rapport à un « être-fictif » donné ; et d'autre part, de se pencher sur la manière dont les acteurs politiques le mobilisent dans notre corpus. Afin d'illustrer au mieux notre propos, nous nous focaliserons sur l'intersection du marqueur *le-pire-est-à-venir* avec un « être fictif » particulier du corpus : le débat climatique belge, pour son potentiel à large ouverture vers le futur, les scénarisations, la prospective et les régimes de controverses, notamment. L'« être-fictif » est davantage associé à une thématique et moins à un marqueur particulier comme pourrait l'être *le-pire-est-à-venir*, « désormais », « l'urgence », etc. De plus, cet « être-fictif » est l'un des principaux répondants au marqueur étudié.

De la même manière que nous avons construit le marqueur *le-pire-est-à-venir*, nous avons institué⁶ un « être-fictif-changement climatique » (annexe, fig. 3). Ce dernier est constitué de plusieurs répertoires (qualifiés de « type » par le logiciel) tels que « émissions », « général », « gaz à effet de serre et CO₂ », etc., qui se composent à leur tour de mots et expressions identifiés par le logiciel comme présents et absents dans le corpus. L'addition des répertoires avoisine les 500 mots et expressions permettant de suivre cet « être-fictif ». De l'étude préalable des bifurcations et des turbulences dans le débat politique belge concernant le climat, il ressort trois grandes périodes identifiables à travers trois bifurcations majeures, deux périodes de transition et une série de turbulences (Piet, 2013) :

- Une première période, correspondant à ce que nous appelons « l'esprit de Rio », s'étend de 1987 à 2001. Elle se caractérise par deux figures argumentatives principales et l'absence de considération des priorités politiques. La première marque la prise de conscience politique de l'enjeu climatique et des défis qu'il induit. La deuxième s'apparente à un tâtonnement, sur la scène politique belge, en ce qui concerne le choix des repères temporels nécessaires, d'une part, à la définition des objectifs liés à la réduction des gaz à effet de serre et, d'autre part, à la mise en œuvre des mesures et des objectifs. L'ensemble des arguments repose donc sur l'urgence de la prise de conscience des grands enjeux climatiques, sans évocation des priorités politiques : *il est urgent de plutôt qu'il est prioritaire de*.

- Comme tout déploiement périodique au départ de l'identification de bifurcations argumentatives, une phase de transition est visible. Dans le débat

6. Nous rappelons que le dispositif Prospéro permet d'annoter les corpus en fonction d'hypothèses interprétatives formulées par le chercheur.

politique belge sur le climat, elle apparaît à la fin des années quatre-vingt-dix et conduit progressivement à une rupture argumentative et temporelle, en 2001, dans les débats politiques sur le changement climatique.

– Une deuxième période est ainsi identifiée, qui s'étend de 2001 à 2008 : « L'esprit de Kyoto et post-Kyoto ». À la différence de la période précédente, elle se caractérise par une mise en évidence de l'accumulation des savoirs scientifiques dont les acteurs politiques ne disposaient pas précédemment : d'où des énoncés du type « suite à l'évolution des connaissances scientifiques de ces dernières années ». Nous pouvons, durant cette période, relever une accélération politique du dossier. Les acteurs ne parlent et n'argumentent plus au nom de ou par l'urgence, mais à partir d'arguments associés aux priorités politiques (*il est prioritaire de...*) et aux tensions qui résultent de l'entrecroisement avec d'autres politiques publiques, comme le montre le débat mêlant la sortie du nucléaire et les objectifs de Kyoto : « L'abandon du nucléaire rentre également en contradiction avec l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre » (Brotcorne, sénateur CDH, *Question n°3-2706*, 18 mai 2005).

– Ensuite, une période de transition, identifiable de 2005 à 2008, s'appuie, comme précédemment, sur une évolution des savoirs scientifiques et de nouvelles précisions dans les données des scénarios. La différence avec ce qui précède se situe dans l'amorce d'une nouvelle réflexion politique, suite à l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, autour de l'argument lié à l'adaptation de la société au changement climatique. À ce stade, les priorités climatiques entrent donc en tension avec de nouvelles données qui tendent à modifier les représentations de l'avenir et les scénarios précédents. La scénarisation prend à présent en compte un registre argumentatif qui repose sur l'« irréversibilité » de certains événements futurs (l'augmentation de la température, la fonte des glaciers, l'augmentation des niveaux des mers et des océans, etc.).

– Enfin, une dernière période est mise en évidence : « L'esprit du conséquentialisme ». Elle débute durant l'année 2008-2009 et marque une nouvelle rupture argumentative. Si, précédemment, les acteurs politiques s'interrogeaient sur la nécessité d'une adaptation au changement climatique, à partir de 2008-2009, l'adaptation est effective. Les débats portent alors sur les moyens à mettre en œuvre pour évaluer au plus vite les coûts et les conséquences de l'« irréversibilité » à venir.

Ces trois périodes majeures permettent : 1) de situer le marqueur *le-pire-est-à-venir* dans le débat politique belge sur le climat, 2) de montrer leur intersection au sein d'un même énoncé et 3) d'étudier le déploiement et la fonctionnalité de ce marqueur dans la construction argumentative relative au climat. Autrement dit, elles permettent de répondre aux questions : « à quel moment ce marqueur apparaît-il ? » et « comment est-il mobilisé dans l'argumentation par les acteurs politiques ? »

La fonctionnalité du *pire-est-à-venir*

L'intersection des réseaux entre, d'une part, les énoncés comprenant au moins un mot ou une expression de l'« être-fictif-changement climatique » et, d'autre part, les énoncés associés au marqueur temporel *le-pire-est-à-venir*, révèle seize énoncés communs qui permettent de mettre en exergue une de ces fonctionnalités. Ce dernier étant situé dans un énoncé, il lui est associé un environnement argumentatif, autrement dit une catégorie qui l'englobe et le met en relation avec d'autres éléments du discours. Comme le souligne Francis Chateauraynaud, les catégories « ont pour fonction d'aider à caractériser la propension à l'argumentation d'un texte ou d'un ensemble de textes. Elles fournissent des indications, de nature spectrale, sur la coloration des énoncés et des réseaux » (Chateauraynaud, 2003, p. 220). Quatre d'entre elles (préalablement construites dans Prospero et enrichies pour nos recherches) sont ainsi identifiées dans l'analyse de l'intersection des deux réseaux : les « états-critiques-et-défaillances » (autour de mots ou d'expressions comme *échec*, *effet indésirable*, *manque de volontarisme*, *lacune*, etc.), le « conséquentialisme » (*conséquence*, etc.), les « visions-du-futur-et-prospectives » (*prospectif*, *scénario*, etc.) et la « logique-d-alarme/logique-d-urgence » (*urgence*, *alerte*, *alarme*, etc.). Le premier constat met en évidence le fait que ces quatre catégories ont toutes une portée vers l'avenir (dont l'intensité peut varier), un ancrage dans le présent (voire le passé par l'usage des précédents) et une prise sur l'avenir.

Premièrement, le marqueur *le-pire-est-à-venir* ne fait pas référence à une catégorie pourtant dominante dans le corpus, les « Modes-de-dénonciation » (construite autour de mots ou d'expressions comme *abus*, *accusation*, *amateurisme*, *reproche*, *tabous*, *trahison*, *victimisation*, etc.), pour lui préférer celle des « états-critiques-et-défaillances » :

L'usage (ou plutôt le non-usage) qui a été fait d'un certain nombre de fonds fédéraux témoigne également du manque de volontarisme du gouvernement fédéral et de l'absence d'un plan d'énergie alternatif à l'énergie fossile prévoyant notamment la mobilisation de moyens importants en fonction d'objectifs précis et ambitieux : on ne peut que regretter que seul un million des soixante millions d'euros prévus pour l'investissement dans des programmes internationaux de réduction de gaz à effet de serre ait effectivement été investi et, pire encore, que, sur les 30 millions d'euros prévus pour la politique énergétique, rien n'ait été utilisé par le gouvernement fédéral. (CDH, *Programme de parti*, 10 juin 2007)

La concertation en Afrique du Sud se terminera-t-elle par une nouvelle désillusion ou réussira-t-on à Durban à conclure une convention sur le climat ambitieuse et contraignante, ce qui n'a pu se faire ni à Cancun ni à Copenhague ? Que se passera-t-il lorsque le protocole de Kyoto, qui réfrène l'émission de CO₂, arrivera à

échéance ? Le silence pénible qui règne autour de ce nouveau sommet (au contraire de ce qui s'est passé lors des précédents sommets de Copenhague et de Cancun) ne présage rien de bon. (Bert Anciaux, sénateur sp.a⁷, *Question écrite n°5-3839*, 28 novembre 2011)

À la différence d'une catégorie telle que les « Modes-de-dénonciation », *le-pire-est-à-venir* ne dénonce pas simplement une situation. Il s'appuie, au contraire, sur une situation existante (une politique publique, notamment) ou sur un précédent pour proposer de les changer, de les réorienter. En envisageant, par exemple, deux figures classiques opposées dans le continuum argumentatif du « pire-est-à-venir » – le prophète de malheur et le visionnaire (Chateauraynaud, Torny, 1999) –, nous pouvons dire que l'acteur politique, lorsqu'il mobilise le marqueur associé au « pire », s'apparente davantage à un visionnaire qu'à un prophète de malheur ; il propose une prise sur le présent ou sur les précédents pour se projeter dans une temporalité inscrite dans différentes formes d'énonciation de l'avenir. L'acteur politique met ici en tension la critique du présent au regard du futur plutôt qu'il ne dénonce une situation actuelle sans proposer d'y remédier.

Deuxièmement, le marqueur *le-pire-est-à-venir* s'apparente aussi à une catégorie dite du « conséquentialisme » :

Cette sortie (57% de l'électricité est d'origine nucléaire) pourrait cependant avoir des conséquences financières et écologiques non négligeables (surcoûts, accroissement de la pollution atmosphérique à court terme). (Ecolo, *Programme de parti*, 24 avril 2003)

De plus en plus de scientifiques commencent à se demander : et si c'était pire que prévu ? Le réchauffement climatique apparaît comme l'élément le plus révélateur et inquiétant des effets du comportement humain sur notre environnement. (CDH, *Programme de parti*, 10 juin 2007)

Dans ces extraits, le marqueur *le-pire-est-à-venir* crée une tension argumentative entre un présent, un passé et leurs effets et conséquences sur l'avenir. Afin de donner une forme d'autorité au marqueur et d'accorder plus de poids à l'argumentation et au discours de l'acteur politique, la figure du scientifique vient renforcer cette prise de conscience par les conséquences.

Troisièmement, la catégorie « Logique-d-alarme/logique-d-urgence » fixe, quant à elle, un premier repère temporel : la pression temporelle et l'intensification du débat politique sur le climat. Toutefois, si le lien entre le « pire » et les conséquences ou constats d'échec qui lui sont adjoints ouvre une vision du « pire-à-venir » sur le futur, elle ne fixe ni une échelle temporelle – à court,

7. Sénateur du parti socialiste flamand : Vlaamse sociaaldemocratische partij.

moyen, long terme ou dans cinq, dix, vingt ou trente ans, etc. –, ni un repère temporel – d’ici 2020, durant la période 2008-2012, etc.

La production d’électricité par la fission nucléaire, au-delà du fait qu’elle n’apporte pas de solution au réchauffement climatique et qu’elle ne représente qu’une dizaine de pourcents de l’énergie consommée en Belgique, comporte des risques et engendre des coûts bien trop importants pour être poursuivie et généralisée. (Ecolo, *Programme de parti*, 10 juin 2007)

Les questions de la protection de l’environnement et du réchauffement climatique se font chaque jour plus urgentes. (PS, *Programme de parti*, 10 juin 2007)

L’alerte et l’urgence s’appuient également sur une relation entre le présent et le passé et marquent le changement, le mouvement par rapport à une situation antérieure :

Les chiffres que vous mentionnez concernant le nombre de personnes déplacées au cours des dernières années suite aux catastrophes naturelles, dont une part importante en lien avec les changements climatiques, sont alarmants. (Paul Magnette, ministre du Climat et de l’Énergie, *réponse écrite n° 0158*, 16 novembre 2009)

À l’heure actuelle, avec les changements climatiques existants, le constat est alarmant : de plus en plus d’hommes disposent de moins en moins de ressources pour (sur)vivre. (Christine Defraigne, sénatrice MR, *Question écrite n° 4-6988*, 12 février 2010)

L’évolution de certains indicateurs est de plus en plus alarmante, en particulier en matière de dérèglement climatique ou de biodiversité. (Ecolo, *Programme de parti*, 13 juin 2010)

Quatrièmement, si l’alerte et l’urgence mettent en évidence une tension entre le futur, le présent et le passé, cela les distingue de la catégorie « visions-du-futur-et-prospectives » qui scénarise l’avenir en y faisant explicitement référence et précise généralement un horizon temporel comme une date ou une période :

Le scénario est probant (+ 4 °C, qui pourrait dans le pire des cas déjà être atteint en 2060), ses conséquences majeures (effets climatiques démultipliés tant sur le plan des villes côtières, de l’agriculture, de l’augmentation du niveau des mers, des mutations des écosystèmes). (Éric Jadot, député fédéral Ecolo-Groen, *Question écrite n° 0085*, 29 décembre 2010)

L’avenir même de l’humanité est mis en péril par le changement climatique dû, pour une bonne part, à l’activité humaine. (PS, *Programme de parti*, 7 juin 2010)

Que pouvons-nous, à ce stade, retenir de l’apport du marqueur *le-pire-est-à-venir* dans l’étude des bifurcations et des turbulences ? Puisqu’il n’interagit avec le débat climatique qu’à partir de 2003 et qu’il est vecteur de changement, d’adaptation, de mise en perspective du futur par rapport à une évolution temporelle des connaissances et des données, il permet de justifier cette bifurca-

tion du débat climatique belge, entamée dans la deuxième moitié des années deux mille pour basculer dans une nouvelle perspective argumentative et temporelle, « l'esprit du "conséquentialisme" », à la fin des années deux mille. Le marqueur *le-pire-est-à-venir* est, de ce fait, révélateur d'une autre manière de se représenter la société : tournée vers l'avenir et marquée par l'analyse des conséquences sur un débat particulier comme le changement climatique.

Quelles figures d'acteurs politiques pouvons-nous identifier ?

Grâce aux liens que ce marqueur entretient avec les catégories, il assume plusieurs fonctionnalités que nous retrouvons dans l'analyse du débat climatique belge, à travers le suivi des acteurs politiques ainsi que dans la formulation de leurs discours et arguments. Un premier rôle qui lui est associé apparaît dans sa capacité à définir des figures d'acteurs politiques en lien avec certaines formes d'arguments et d'expressions : (1) la figure politique du visionnaire, (2) celle du « fatalisme réversible », (3) celle de l'« adaptation choisie » et (4) celle de l'« heuristique de la peur ». Il peut, tout d'abord, mettre en exergue une figure politique du visionnaire, du « scénariste des possibles » que l'acteur politique peut mobiliser pour projeter ses mesures ou ses propositions politiques et les confronter à l'avenir. Dans le cas du scénario du « pire avenir/à venir », par exemple, cette figure s'apparente à la gradation ultime d'une échelle des dangers qui pèsent sur la société, sur nos modes de vie, de consommation et nos rapports à la nature. La difficulté liée à cette figure, cependant, repose sur le fait que les acteurs politiques qui y ont recours ne situent pas ou peu l'avenir par rapport à une échelle temporelle clairement établie. Or, comme le souligne Chateauraynaud, « la nature des prises sur le futur change radicalement selon la manière dont les acteurs parviennent, ou non, à harmoniser les échelles de temps et les modes de construction des futurs » (2013, p. 294). Sur base de l'analyse de l'activité visionnaire des acteurs, l'auteur présente une matrice des futurs (figure 4) construite au regard d'une échelle temporelle (court, moyen, long, très long terme, une éternité) à laquelle correspond un système de prise sur l'avenir, des modes d'existence des futurs et une logique d'action. Sur la base de cette matrice, il est possible de situer la figure politique du visionnaire – courante dans l'usage du marqueur *le-pire-est-à-venir* – par rapport à un horizon sur lequel l'acteur politique n'a de prise que par la scénarisation de son ou ses futur(s). À travers cette figure, l'action publique se voit continûment scénarisée dans le débat climatique, étant donné que le futur n'est pas encore advenu.

Ce marqueur peut également s'apparenter à une autre figure politique : celle du « fatalisme réversible » se rapprochant du catastrophisme éclairé (Dupuy, 2002). Par cette figure, l'acteur politique utilise le « pire » comme un scénario-catastrophe déjà survenu et renvoyant ainsi à une forme de « fatalisme ». Ce

scénario reste toutefois « réversible » car, même s'il est considéré comme « déjà là », il ne l'est que dans la représentation du présent et de ses conséquences futures, et n'est pas confirmé par les faits ou les événements de l'actualité. Cette figure politique exprime donc l'image d'un « futur-présent » à anticiper et non une posture de résignation. Le « pire » est ainsi envisagé dès aujourd'hui afin qu'il soit *de facto* évité et projeté sur une échelle temporelle à court, voire à très court terme, et mis à la portée de l'action des acteurs politiques. Les catégories de l'urgence et de l'alarme sont alors mobilisées pour justifier une rapide mise à l'agenda politique du débat sur le climat. À la différence de la figure politique du visionnaire, les conséquences du changement climatique sont ici considérées comme « déjà présentes » et il est urgent d'adapter la société à une série de mutations considérées comme « irréversibles ».

Une troisième figure politique très proche de la précédente est également identifiable au travers de ce marqueur : celle de l'« adaptation choisie » par rapport au pire advenu. Dans ce cas, l'irréversibilité a pris la place de la scénarisation du « pire » : « il est trop tard ». À travers cette figure, l'acteur inscrit son projet politique dans une perspective temporelle mêlant passé, présent et futur « déjà » ou « bientôt là » ; il confronte les conséquences d'orientations politiques passées négligées ou inconnues (par manque de connaissances scientifiques ou de volonté politique, par exemple) et de l'activité humaine dont les actions sont liées à l'adaptation de la société face au changement climatique irréversible. L'exemple est couramment utilisé dans les débats sur l'augmentation de la température mondiale et les + 2 °C désormais dépassés (Aykut, Dahan, 2011 ; Guivarch, Hallegatte, 2012). Cette figure politique fait ressortir le caractère éphémère et conjoncturel du « pire-est-à-venir ». Cela se remarque d'autant plus lorsque nous étudions son évolution sur une longue période. Une nouvelle scénarisation du « pire » vient toujours en remplacer une autre lorsque l'une est devenue irréversible ou obsolète (comme le montrent les débats actuels sur les + 4 °C).

Le marqueur *le-pire-est-à-venir* peut enfin être assimilé à une « mise en récit » du politique par un recours à l'heuristique de la peur. Les acteurs politiques mobilisent alors le « pire-est-à-venir » pour signifier une peur de l'avenir, cette dernière jouant, dans ce cas, un rôle dans l'apprentissage des dangers. Elle serait, selon Hans Jonas (2009), mobilisatrice et nécessaire : il faut faire peur et se faire peur pour agir. Comme le souligne l'auteur, « [la] peur qui fait essentiellement partie de la responsabilité n'est pas celle qui déconseille d'agir, mais celle qui invite à agir » (p. 421). Cette « mise en récit » de la part des acteurs politiques se traduit par une direction donnée à l'action tant comme échelle ultime du danger que comme construction d'une peur génératrice de projets politiques. Elle montre également que les acteurs politiques s'attellent à raconter « une histoire », autrement dit à mettre en récit le projet politique (Hiltenbrand, 2007), et travaillent au processus de politisation (Bacot, 2011)

du défi climatique, de ses conséquences, de son « apprentissage » et de la part d'irréversibilité qu'il porte en lui. Par conséquent, une part « fictionnelle » de sa propre mise en récit du politique n'est pas négligeable. La fiction sert, en effet, à enrichir notre connaissance de la réalité en exerçant notre sens du possible, en nous rendant plus sensible à des possibilités inscrites dans la réalité (Claisse, 2012). L'expérience du monde se voit alors continûment reconfigurée à travers un récit lui donnant forme (Ricœur, 1983).

Un marqueur révélateur d'un avenir multiple

Comme nous l'avons mis en évidence, le marqueur *le-pire-est-à-venir* s'inscrit dans plusieurs catégories. Cette relation lui permet, d'une part, d'être tourné vers l'avenir par l'alerte, l'urgence, la scénarisation ainsi qu'une prise sur le futur ; d'autre part, elle lui permet un ancrage dans le présent par la lecture des conséquences, des défis, des échecs, des précédents et des résultats ou des hypothèses scientifiques actuels, qui guident la décision publique. Le marqueur *le-pire-est-à-venir* permet également de mettre en lumière des figures attribuées aux acteurs politiques lorsque ces derniers se projettent dans l'avenir, tentent de l'influencer ou essayent d'agir sur le présent. Toutefois, si l'avenir est une constante en relation avec ce marqueur, que nous apprend celui-ci sur les particularités et les formes de cet avenir ? Quelle fonction argumentative met-il en évidence par rapport à l'étude du temps, en général, et de l'avenir, en particulier ? Si, à travers ce marqueur, l'avenir semble multiple, quelles nuances, formes et particularités cette configuration argumentative porte-t-elle à notre connaissance ?

Nous percevons dans l'analyse que nous en faisons un double mouvement par rapport à l'avenir et une double posture, parfois même ambivalente, de la part des acteurs politiques. Si le premier mouvement (la posture des acteurs politiques) est la forme classique de la scénarisation par laquelle ces mêmes acteurs se projettent par rapport à une échelle temporelle souvent hors de portée de leur action (Chateauraynaud, 2013), le second s'en distingue. Il n'est plus une projection, une scénarisation d'un avenir ou d'un futur vis-à-vis duquel les acteurs politiques dessinent les contours et les orientations politiques. Il s'apparente davantage à un avenir/futur avec lequel ces acteurs vont devoir composer, et qu'ils devront se réapproprier afin de remettre en récit la politique climatique. Une tension argumentative est donc perceptible autour, d'une part, de la définition de l'« avenir » et, d'autre part, des figures des acteurs politiques prenant position par rapport à celui-ci à partir du marqueur considéré.

Jean-Marie Guyau (1890), Pierre Bourdieu (1963) ou Daniel Mercure (1995) ont déjà mis en avant une tension entre des postures différentes vis-à-vis de l'avenir. En effet, cette volonté de l'appivoiser n'est pas nouvelle. Nous

retrouvons une distinction entre ce qui définirait l'avenir et « ce qui ne le serait pas » chez Guyau dans *La genèse de l'idée de temps* (1890) : l'« avenir n'est pas ce qui vient vers nous, mais ce vers quoi nous allons » (p. 33). Guyau met clairement en évidence et en tension ce double sens. Cependant, si l'avenir est « ce vers quoi nous allons », qu'est-ce alors que « ce qui vient vers nous » ? Nous pouvons également retrouver une distinction entre deux entités qui composeraient l'avenir chez Bourdieu dans *Esquisses algériennes* (2008). L'auteur y souligne notamment les différences entre, d'une part, ce qui s'apparente à de la prévoyance, de l'anticipation, et d'autre part ce qui relève de la prévision « calculatrice et rationnelle ».

Mercurie (1995), quant à lui, emprunte à Guyau l'idée de mouvement et la développe. Il établit ainsi autour de la notion d'avenir une nuance que nous retrouvons dans nos recherches discursives et argumentatives et apporte, à partir de ses recherches sur les représentations de ce concept, un positionnement et une définition qui distingue deux faces : l'« à venir » et le « futur ». Même si nous privilégions une approche par les arguments plutôt qu'une approche par les représentations et par les traits et sentiments dominants « de sécurité ou d'insécurité à l'égard de l'avenir » ; vision de l'avenir comme étant surtout « ce qui vient à soi » (à venir), ou comme étant plutôt « ce vers quoi on va » (futur) » (Mercurie, 1995, p. 67), nous constatons que l'auteur propose des catégories intéressantes. Il révèle que, confronté à l'« à venir » associé à un sentiment dominant d'insécurité, l'acteur « se situe plutôt dans une position d'attente face à un avenir qui semble alors venir à lui. Il voit ainsi beaucoup plus son avenir comme ce qui vient à lui, c'est-à-dire comme un « à venir », que comme ce vers quoi il va, c'est-à-dire comme un futur à prospecter » (*ibid.*, p. 68). De même, le futur, lié au sentiment dominant de sécurité selon Mercurie, se distingue de l'« à venir » : dans ce cas, l'acteur « se situe plutôt dans une position de conquête face à un avenir qui lui apparaît beaucoup plus comme ce qui doit être, ce qu'il faut construire, que comme ce qui peut être ou ce qui doit advenir » (p. 69).

Le marqueur *le-pire-est-à-venir* s'apparente dès lors à une forme argumentative hybride situant les acteurs tantôt par rapport à un « futur » (il est *de plus en plus alarmant / de plus en plus inquiétant / de plus en plus urgent*, etc.) et tantôt par rapport à un « à venir » (*il est déjà trop tard / c'est un manque de volontarisme / ce silence ne présage rien de bon / se préparer au pire*, etc.). Le premier traduit une volonté de changement et de direction avant qu'il ne soit *trop tard* tandis que le second affiche une forme de résignation, de préparation ou d'attente du « pire » qui oblige, alors, les acteurs politiques à réfléchir à de nouvelles formes d'adaptation de la société face à une situation évolutive et irréversible.

Par ailleurs, dans le débat climatique belge, les deux faces de l'avenir, d'une part, sont distinctes dans les discours et arguments politiques reposant sur le marqueur *le-pire-est-à-venir* et, d'autre part, se répondent. Soit

certaines événements ou catastrophes se sont déjà produits et appellent alors une adaptation de la société : c'est notamment le cas du débat sur le dépassement des + 2 °C de la température mondiale. Soit, à l'inverse, certaines situations ne sont pas encore irréversibles et, dans ce cas, les acteurs politiques usent du marqueur *le-pire-est-à-venir* pour représenter les futurs, pour choisir un scénario parmi d'autres (en fixant des objectifs) ou pour mettre en récit la politique en s'appuyant sur l'heuristique de la peur afin d'agir et de faire réagir. Mercure, nous semble-t-il, avait négligé cet aspect de la « compénétration » de l'« à venir » et du futur produisant des formes hybrides d'arguments comme le marqueur temporel *le-pire-est-à-venir* et des prises de position hybrides de la part des acteurs politiques. Ces derniers sont assurément pris dans un double mouvement face à l'avenir et doivent situer leur action entre, d'un côté, une forme d'irréversibilité à laquelle il faut adapter la société – non par peur ou sous l'emprise d'un sentiment d'insécurité – et, de l'autre, une ouverture à de nouveaux scénarios qu'il reste à penser et à construire – non par peur ou guidé par un sentiment de sécurité ; et cela 1) « au nom de » valeurs ou d'êtres institués comme les générations futures, par exemple, ou les réfugiés climatiques, etc. ; et 2) « au vu de » certains événements ou avancées scientifiques. Ces derniers marqueurs argumentatifs sont, en effet, très importants dans l'analyse de l'action politique afin d'identifier et comprendre ce qui motive les acteurs à se positionner par rapport à l'avenir (sous l'une ou l'autre forme) et au changement climatique.

Enfin, le marqueur *le-pire-est-à-venir* se situe clairement dans l'étude des bifurcations et des turbulences. Bien entendu, il ne s'inscrit pas dans une logique de rupture temporelle entre un passé, un présent et un avenir comme pourrait l'être le marqueur temporel « désormais » (Chateauraynaud, Doury, 2010). Par contre, *le-pire-est-à-venir* s'apparente bien à un marqueur temporel : celui de turbulences ou de transition, annonceur de questionnements forts, de doutes et de remises en cause d'une situation présente insatisfaisante en termes de perspectives et d'adaptation.

Références

- ABBOTT Andrew, 2001, *Time Matters. On Theory and Method*, Chicago, University of Chicago Press.
- AMOSY Ruth, KOREN Roselyne, 2010, « Argumentation et discours politique », *Mots. Les langages du politique*, n°94, p. 13-21.
- ΑΥΚΥΤ Stefan C., DAHAN Amy, 2011, « Dossier "Adaptation aux changements climatiques". Le régime climatique avant et après Copenhague : sciences, politiques et l'objectif des deux degrés », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. XIX, n°2.
- BACOT Paul, 2011, *Construction verbale du politique. Études de politologie lexicale*, Paris, L'Harmattan.

- BESSIN Michel, BIDART Claire, GROSSETTI Marc, 2010, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte (Recherches).
- BOURDIEU Pierre, 2008 [1963], *Esquisses algériennes*, Paris, Le Seuil.
- CHATEAURAYNAUD Francis, 2003, *Prospéro. Une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, CNRS.
- 2013, « Regard analytique sur l'activité visionnaire », *Du risque à la menace*, D. Bourg, P.-B. Joly, A. Kaufmann éd., Paris, PUF.
- 2012, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Pétra (Pragmatismes).
- CHATEAURAYNAUD Francis, DOURY Marianne, 2010, « "Désormais !" Essai sur les fonctions argumentatives d'un marqueur de rupture temporelle », *Argumentation et analyse du discours*, n° 4.
- CHATEAURAYNAUD Francis, TORNY Didier, 1999, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, EHESS.
- CLAISSE Frédéric, 2012, « Simulacre et futurs antérieurs. Contributions à une approche narrative du politique », thèse de doctorat, Liège, Université de Liège.
- DUPUY Jean-Pierre, 2002, *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Le Seuil.
- FISCHER Frank, GOTTWEIS Herbert, 2012, *The Argumentative Turn Revisited. Public Policy as Communicative Practice*, Durham, Duke University Press.
- GUIVARCH Céline, HALLEGATTE Stéphane, 2012, « 2C or not 2C? », *Global Environmental Change*, en ligne [<http://dx.doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2012.10.006>], consulté le 17 mai 2013.
- GUYAU Jean-Marie, 1890, *La genèse de l'idée de temps*, Paris, Félix Alcan.
- HILTENBRAND Jean-Paul, 2007, « Dans quel discours circulons-nous? Perte de la liberté politique », *La Revue lacanienne*, vol. I, n°1, p. 9-15.
- HUGHES Everett C., 1985, *The Sociological Eye. Selected Papers*, New Brunswick, Transaction Publishers.
- JONAS Hans, 2009, *Le principe de responsabilité*, Paris, Flammarion (Champs).
- LE BART Christian, 1998, *Le discours politique*, Paris, PUF (Que sais-je?).
- MERCURE Daniel, 1995, *Les temporalités sociales*, Paris, L'Harmattan.
- PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1988, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- PIET Grégory, 2013, « La politique climatique en Belgique. Suivre les évolutions par les bifurcations et les turbulences (1987-2010) », *Carnet de recherche. Socio-informatique et argumentation*, en ligne [<http://socioargu.hypotheses.org/>].
- RICŒUR Paul, 1983, *Temps et récit*, t. I, *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Le Seuil.
- WALGRAVE Stefaan, WINTER Lieven (DE), NUYTEMANS Michiel, 2005, *Mise à l'agenda politique en Belgique (1991-2000). Le dialogue difficile entre l'opinion publique, les médias et le système politique*, Gand, Academia Press.

Annexe

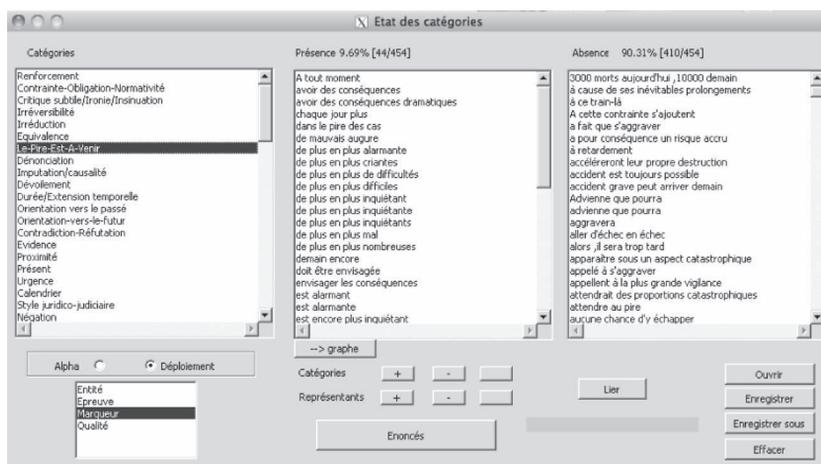


Figure 1. Présentation du marqueur *le-pire-est-à-venir*

Année	PS	CDH	MR	FDL	Ecolo	FN
1987	0	1	0	1	0	0
1991	2	1	0	4	9	0
1995	2	1	0	0	0	0
1999	0	0	1	0	19	1
2003	2	0	0	0	26	1
2007	8	3	0	0	11	0
2010	0	8	6	0	6	0

Figure 2. Indication quant à la présence du marqueur *le-pire-est-à-venir* par année électorale et par parti politique

PS : Parti socialiste ; CDH : Centre démocrate humaniste ; MR : Mouvement réformateur ; FDF : Fédéralistes démocrates francophones ; Ecolo : Parti écologiste ; FN : Front national.

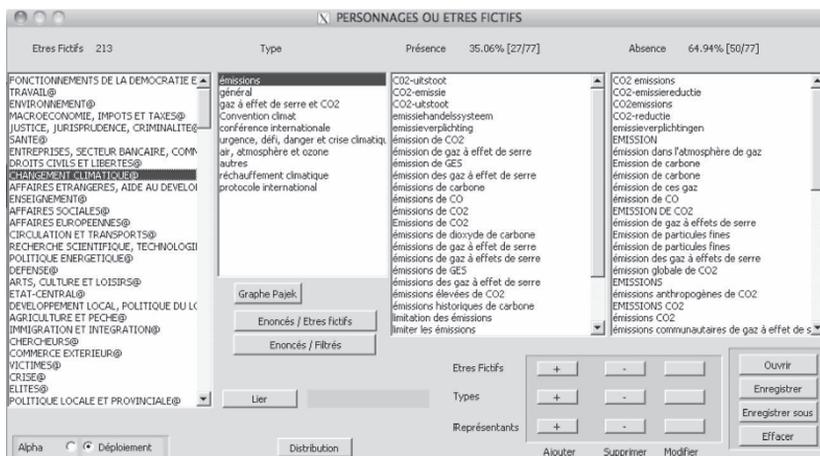


Figure 3. Présentation de l'« être-fictif-changement climatique »

Echelle temporelle	Système de prises	Mode d'existence des futurs	Logique d'action
Court terme	A portée dans le cours d'action	Futur déjà là	Détermination
Moyen terme	Programmation	Pas encore là mais en préparation	Détermination
Long terme	Scénarisation	Au-delà de l'horizon d'action	Possibilisation
Très long terme	Conjecture indémontrable	Au-delà de l'humanité	Indétermination
Eternité	Métaphysique	Fin des temps	Indétermination

Figure 4. Matrice des futurs (Chateauraynaud, 2013, p. 294)